

Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

FICHE TECHNIQUE | BLEUET NAIN

LE PANIC CAPILLAIRE

Nom latin : *Panicum capillare* L.

Noms anglais : Common panicgrass, common witchgrass, witchgrass

Classification : Poaceae (graminées)

Introduction

Le panic capillaire est une graminée annuelle appartenant au genre *Panicum*, qui compte six espèces réparties dans l'ensemble du Canada, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Bien qu'originaires d'Amérique du Nord, on le retrouve aujourd'hui dans certains pays d'Europe dont la France. Le panic capillaire infeste les pelouses, les cours, les bords de routes, mais aussi de nombreuses cultures en champ, dont le maïs, le soja, le blé d'hiver et le bleuët nain.



Photo 1 : Panic capillaire

Source : Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Identification et biologie

Le panic capillaire est une mauvaise herbe à feuilles et à tiges pubescentes (recouvertes de poils) qui se propage uniquement par les graines. Le plant, d'une hauteur pouvant aller de 5 cm jusqu'à 1 m, peut avoir un port dressé ou étalé et produit une grande panicule (inflorescence) faite de petits épillets de 2 à 2,5 mm de longueur. Les feuilles sont ciliées à la base et mesurent 6 à 15 mm de largeur et 20 à 25 cm de longueur. À l'automne, lorsque le plant est à maturité, la tige se brise facilement, permettant à l'inflorescence de disséminer ses graines sous la force du vent. Chaque plant de panic capillaire produit jusqu'à 55 000 graines, qui peuvent demeurer viables dans le sol pendant 40 ans. Cette espèce est adaptée à de nombreux types de sol et à diverses conditions de croissance. Elle préfère toutefois les milieux secs et ensoleillés et les sols légers et caillouteux. Elle est souvent présente dans les nouveaux champs en culture, là où la culture principale n'est pas encore tout à fait bien implantée. La germination du panic capillaire se produit généralement à la fin du printemps et durant l'été.



Photo 2 : Plantule de panic capillaire
Source : MAPAQ



Photo 3 : Panic capillaire en plein champ
Source : Club Conseil Bleuet

Ne pas confondre avec

Le panic capillaire peut être confondu avec le panic d'automne (*Panicum dichotomiflorum*), qui a toutefois une panicule plus grossière et des tiges en zigzag. De plus, le panic d'automne ne présente pas beaucoup de poils sur la gaine et le limbe des feuilles, dans la moitié supérieure du plant. Le panic millet (*Panicum miliaceum*) est aussi une espèce semblable, mais ses épillets sont plus gros, sa panicule est plus grossière et les plants sont également plus gros que ceux du panic capillaire, et ce, à tous les stades de croissance (plantule, végétatif et adulte). Il peut aussi être confondu avec la digitale sanguine (*Digitaria sanguinalis*), une autre graminée annuelle.



Photo 4 : Panic d'automne géniculé



Photo 5 : Panic millet



Photo 6 : Digitale sanguine

Impacts sur la production agricole

Le panic capillaire peut s'emmêler dans les équipements et ainsi nuire aux opérations de récolte. De plus, grâce à la dissémination des graines par le vent, cette mauvaise herbe se propage très facilement et peut rapidement faire compétition au bleuetier et devancer sa croissance au fil des ans. C'est pourquoi il est important de prendre les mesures nécessaires pour l'éliminer avant qu'il n'occupe une trop grande surface.

Surveillance phytosanitaire

Il est important d'identifier rapidement les plants de panic capillaire présents dans une bleuetière afin d'éviter une dissémination rapide des graines et donc une expansion du peuplement. Un guide d'identification de végétaux peut être un outil efficace en premier lieu pour identifier une mauvaise herbe, mais votre conseiller ou conseillère demeure une excellente ressource pour vous aider à identifier avec certitude le panic capillaire et vous informer des mesures à prendre, si nécessaire. La prévention et la détection précoce sont donc essentielles pour assurer un contrôle de cette mauvaise herbe. Par ailleurs, la dispersion des panicules à l'automne peut être un bon indicateur du potentiel de semis de la mauvaise herbe pour le printemps suivant. En effet, un grand nombre de panicules dispersées à l'automne indique que la mauvaise herbe posera probablement problème au printemps suivant, ce qui permet de prévoir une surveillance accrue à cette période.

Stratégie d'intervention

Prévention et bonnes pratiques

Comme mentionné précédemment, une identification rapide du panic capillaire est une bonne façon de prévenir l'expansion de la population. Il faut également savoir que le panic capillaire est adapté pour tirer avantage des excès de fertilisants dans le sol. Il est donc bien important d'éviter la fertilisation excessive pour ne pas favoriser sa croissance dans les bleuetières. Aussi, dans les secteurs fortement colonisés par le panic capillaire, il pourrait être pertinent de diminuer localement l'utilisation de fertilisants. Par ailleurs, cette mauvaise herbe a tendance à s'établir dans les zones dénudées des champs. Ainsi, en mettant en place une stratégie qui vise à augmenter la densité des pieds de bleuets, ce dernier fera compétition et le panic capillaire aura moins d'espace libre où s'installer. L'implantation de haies brise-vent entre les champs peut également permettre de réduire la dispersion des panicules à l'automne, et donc de réduire la dissémination des graines. Finalement, le nettoyage des équipements lors des déplacements entre les champs est une autre façon efficace de limiter la dispersion du panic capillaire dans la bleuetière.

Lutte physique

Dans les secteurs plus problématiques, le brûlage après récolte constitue une option de contrôle supplémentaire. Cela permet de réduire la population présente en plus d'éliminer les graines tombées au sol. Pour ce qui est du fauchage, il permet certes de supprimer les plants déjà présents, mais n'a pratiquement aucun effet sur les graines. Si peu de plants sont présents, il est aussi possible d'arracher les plants à la main ou de couper les inflorescences avant qu'elles n'aient eu le temps de produire des graines viables.

Lutte chimique

Si les stratégies détaillées ci-dessus ne fonctionnent pas ou sont impraticables, il est possible d'appliquer des herbicides afin de contrôler le panic capillaire. Il est toutefois très important de contacter votre conseiller ou conseillère afin de connaître les produits à utiliser ainsi que leur période d'application pour un effet optimal. L'annexe présente les herbicides homologués en 2018 pour contrôler le panic capillaire dans la culture du bleuet nain.

Pour plus d'information

- Agriculture, Aquaculture et Pêches, Nouveau-Brunswick. [Contrôle du panic capillaire dans les bleuetières.](#)
- Herbier du Québec. *Panic capillaire.*
- Fiche d'IRIS phytoprotection sur le [panic capillaire](#) (Banque d'images et d'informations sur les ennemis des cultures).
- MAPAQ. *Panic capillaire.*
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario. *Panic capillaire.*
- Site de [SAGe pesticides](#) (Informations sur les pesticides homologués ainsi que sur la gestion rationnelle et sécuritaire de ceux-ci).

Cette fiche technique a été rédigée par Joanne Plourde en collaboration avec Véronique Moreau, agronome (Club Conseil Bleuet). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseur du réseau Bleuet nain](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

Annexe

Herbicides avec homologation en 2018 pour lutter contre le panic capillaire dans le bleuet nain

Nom commercial	Stade de croissance du bleuet	Matière active	Famille chimique (groupe de résistance)	IRE ¹	IRS ²	Dose	Délai avant la récolte (jours)	Délai de réentrée	Intervalle d'application	Commentaires
						Bleuet nain	Bleuet nain			
VENTURE L	En végétation ou en production (voir délai avant récolte)	Fluazifop-P-butyl	Aryloxyphénoxy propionate (1)	9	63	1-2 L/ha	420 jours lorsqu'appliqué en végétation et 60 jours lorsqu'appliqué en récolte	12 h	Une seule application par saison	Appliquer de la fin mai au début juin lorsqu'appliqué en végétation.
OPTION 2.25 OD	En végétation	Foramsulfuron	Sulfonylurée (2)	18	4	1,56 L/ha	S. O.	12 h	Une seule application par saison	Appliquer au printemps après la levée des mauvaises herbes. Appliquer dans un minimum de 150L d'eau /ha avec un ajout d'engrais liquide. Voir l'étiquette du produit. Ne pas appliquer si la culture a été traitée au préalable avec un insecticide organophosphoré.
ULTIM 75 DF	En végétation	Nicosulfuron/ rimsulfuron	Sulfonylurée (2)	32	16	33,70 g/ha	420	12 h	Une seule application par saison	Appliquer au printemps après la levée des mauvaises herbes. Consulter l'étiquette pour connaître le stade d'application optimal. Appliquer dans un minimum de 140 L d'eau/ha. Ajout d'un adjuvant nécessaire. Voir l'étiquette du produit. Possible perte de rendement s'il y a contact entre le produit et les pieds de bleuets.
KERB 50 WSP	En végétation ou en récolte (voir commentaires)	Propyzamide	Chloroacétamide (15)	144	635	3,25-4,5 kg/ha	S. O.	24 h	Une seule application par saison	Appliquer de la fin septembre au début novembre. Ne pas appliquer sur un sol gelé. Appliquer dans 300 à 500 L d'eau/ha. Si appliqué en récolte, appliquer seulement après la récolte des bleuets.
KERB SC	En végétation ou en récolte (voir commentaires)	Propyzamide	Chloroacétamide (15)	144	1270	4,1-5,6 L/ha	S. O.	24 h	Une seule application par saison	Appliquer de la fin septembre au début novembre. Ne pas appliquer sur un sol gelé. Appliquer dans 300 à 500 L d'eau/ha. Si appliqué en récolte, appliquer seulement après la récolte des bleuets.

Nom commercial	Stade de croissance du bleuet	Matière active	Famille chimique (groupe de résistance)	IRE ¹	IRS ²	Dose	Délai avant la récolte (jours)	Délai de réentrée	Intervalle d'application	Commentaires
						Bleuet nain	Bleuet nain			
FINALSAN PRO	En végétation ou en récolte	Savon à l'ammonium d'acide gras	NA	116	5*	166/332 L/ha	S. O.	24 h	14 à 21 jours	Utiliser en traitement localisé sur les mauvaises herbes ciblées (non sélectif envers la culture). Appliquer après la levée des mauvaises herbes, mais avant qu'elles n'atteignent 12 cm. Dose variable. Consulter l'étiquette. Diluer 1 part de produit dans 5 parts d'eau. Couvrir uniformément le feuillage jusqu'au ruissellement. Intervalle recommandé de 3 h sans pluie.
POAST ULTRA	En végétation ou en récolte	Séthoxydime	Cyclohexanedione (1)	1	13	1,1 L/ha	15 jours lorsqu'appliqué en récolte	12 h	S. O.	Dose variable selon le niveau d'infestation. Voir l'étiquette. Appliquer dans 50 à 200 L d'eau/ha. Ajout d'un adjuvant nécessaire. Voir l'étiquette. Intervalle recommandé de 1 h sans pluie. Attendre au moins 4 jours entre l'application de ce produit et celle d'un autre pesticide non recommandé pour un mélange en réservoir. Vérifier les signes de phytotoxicité sur les petites parcelles avant de traiter à large échelle.

Légende :

1. Indice de risque pour l'environnement.

2. Indice de risque pour la santé.

NA : Non applicable.

S. O. : Sans objet. Voir l'étiquette du produit pour plus de détails ou consulter votre conseiller ou conseillère.

* La méthodologie développée pour le calcul des indices de risque ne peut être utilisée pour certains biopesticides. Parfois, il est possible d'attribuer des indices provisoires à ces produits lorsque les documents d'évaluation récents contiennent suffisamment d'information pour conclure que le biopesticide présente un risque très faible ou minimal.